



Si Chézy semble retrouver un air de tranquillité, à la Mairie et dans la salle communale, les bénévoles de la Croix Rouge s'activent en triant tous les dons qu'ils ont reçu d'un peu partout sur le territoire.

C'est une véritable caverne d'Ali Baba qui est ouverte aux victimes des inondations du 14 juin." *Mais quant on a tout perdu, on ne sait même plus ce qui nous est nécessaire, alors pourquoi venir chercher quelque chose* " nous expliquaient des sinistrés. Pourtant, ce formidable élan de solidarité a bien fonctionné. On trouve de tout. La camionnette de la Croix Rouge peut transporter des appareils ménagers, des lits, pour quiconque en fait la demande. Il n'est pas question de parler d' aumône, l'humain sait encore accomplir de grands gestes pour ses congénères dans le besoin.

Si les besoins matériels ont l'aire de se résoudre, sur le terrain, on manque cruellement de bras et de matériel pour dégager ce que le torrent d'eau a déplacé si facilement. Aux roches, une équipe s'acharne à débiter les arbres couchés dans le ru, mais comment faire à main nue pour dégager ces énormes troncs qui obstruent le cours d'eau, et les tonnes de cailloux et matériaux divers que seuls des engins de chantier pourront enlever. Messieurs les agriculteurs et tous possesseurs de ce matériel, proposez vos services pour que les personnes emprisonnées dans ces monceaux de cailloux, puissent retrouver rapidement un autre paysage que cette vue si traumatisante pour bon nombre d'entre eux. La solidarité c'est aussi cela. Que ceux qui en ont le temps et surtout le matériel proposent leurs services.

En allant sur le terrain, on ne peut que se sentir impuissant devant un tel déclenchement de force, c'est dans l'union que nous trouverons la force de vaincre ce cataclysme, traumatisant pour un grand nombre de victimes.

FETE DE LA MUSIQUE À CHARLY SUR MARNE 20 JUIN 2009



SAMEDI 20 JUIN organisée par Musiques et Scène, en collaboration avec la municipalité la Fête de la musique s'est déroulée « Aux quatre coins » devant un public qui aurait apprécié quelques degrés de plus en cette veille d'été.



C'est l'Alliance musicale qui débuta la soirée par des airs entraînants si souvent chantés par la même Piaf. De jeunes élèves se produisirent, interprétèrent entre autres « Les blaireaux » des applaudissements chaleureux les récompensèrent pour leur prestation. Le Chef Stéphane Golliot les présenta au public en même temps que leurs aînés.



Puis à 21h00 le groupe « Les Kastelliz », musique et danses traditionnelles folk bretonne, leur succéda et entreprit de faire danser les spectateurs, les plus jeunes n'étaient pas les derniers à entrer dans la danse. Les farandoles se succédées avec toujours un peu plus de participants. Place à Jabaswing à partir de 22 h 30. Swing manouche, jazz américain et chanson française enchantent le public de plus en plus nombreux, la soirée pour certains

ne fait que commencer.

Les couples dansent, les enfants veillent pour cette traditionnelle soirée musicale. Cela fait du bien après les heures dramatiques du week-end précédent.

Texte et Photos : Nicole JOBE

CEREMONIE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940 À CHARLY SUR MARNE



Le 69ème anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle a été célébré par les Anciens combattants du Canton et la Municipalité. Monsieur le maire était excusé.

Le regroupement s'est fait à la Stèle Leclerc-Patton en présence des ACPG-CATM-TOE et veuves, des sections des drapeaux du Canton, des pompiers et des élus.



Le message de Jean-Marie Bocquel, secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, fut lut par le Conseiller général, Georges Fourré, c'est Jean Monnera, Conseiller Municipal qui lu l'appel du Général de Gaulle tandis que Monsieur Robert Dupré, Président des A.C. de Saulchery, vice-président cantonal, assurait la partie sono.



Dépôt de gerbes par MM. Fourré pour le Conseil général, Franke pour la municipalité, Soudieux pour le Canton, Duchêne pour les A.C. locaux.

Après la minute de silence .M. Roland Sonnette, président des A.C. de Charly, son collègue Robert Dupré et Georges Fourré saluèrent les porte-drapeaux et pompiers.

M. Sonnette invita le public à se rendre en mairie pour un vin d'honneur offert par les anciens combattants. M. Fourré excusa l'absence des maires de certaines communes durement touchées lors des orages du 14 juin, dit combien tout le Sud de l'Aisne compatissait devant la peine des sinistrés.

Texte et Photos : Nicole JOBE

INONDATIONS - QUESTION AU GOUVERNEMENT DU 17 JUIN 2009



Texte de l'intervention d'Isabelle VASSEUR, Député de l'Aisne, lors des questions au Gouvernement et la réponse de Madame la Ministre de l'Intérieur.

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Vasseur, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Isabelle Vasseur. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Madame le Ministre, comme vous le savez, des orages d'une

violence inouïe se sont abattus dimanche soir sur le sud de l'Aisne, touchant une dizaine de communes de ma circonscription, et plus particulièrement Chézy-sur-Marne.

En quelques instants, des torrents d'eau et de boue ont tout dévasté, ravageant chaussées, ouvrages d'art et habitations, emportant des voitures, et touchant jusqu'à la maison de retraite d'où il a fallu évacuer une vingtaine de résidents.

Les dégâts sont considérables.

Miraculeusement, aucune victime n'est à déplorer, mais, vous vous en doutez, les esprits sont durablement et considérablement marqués. J'ai pu m'en rendre compte sur place toute la journée de lundi et encore hier après-midi.

Mes pensées vont bien entendu à tous les sinistrés, dont certains ont tout perdu : dans ces moments particulièrement difficiles, je leur exprime à nouveau toute ma sympathie.

D'énormes moyens, prêts à intervenir dès que l'alerte météo avait été transmise par les services de la préfecture, ont été dépêchés très rapidement sur place : 130 pompiers volontaires et professionnels, quarante gendarmes, deux hélicoptères de la gendarmerie nationale et de la sécurité civile qui ont procédé à dix hélitreuillages et à quatre-vingts mises en sécurité.

Dès lundi matin, tous les services concernés : EDF, GDF, eau, assainissement, téléphone, voirie départementale... étaient à l'œuvre pour rétablir les réseaux.

Un grand élan de solidarité – élus locaux, voisins, associations : Croix-Rouge et Ordre de Malte de Saint-Quentin – s'est déployé pour aider les sinistrés.

Je veux tous les remercier pour leur professionnalisme, leur implication et leur efficacité.

Aujourd'hui, après les premières mesures d'urgence, l'heure est aux procédures administratives. Aussi, je souhaite que vous m'assuriez de votre volonté de procéder dans les meilleurs délais au classement en catastrophe naturelle des communes concernées, afin que tous les sinistrés soient rapidement indemnisés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, nos premières pensées, sur tous ces bancs, vont d'abord à ceux qui ont subi ces catastrophes naturelles. Je pense que, tous, nous les assurons de notre soutien. Mes pensées et les vôtres, je le sais, vont aussi à ceux qui leur ont porté secours, notamment aux pompiers et aux gendarmes qui ont assuré plus de 500 interventions dans ces heures très difficiles pour les personnes qui habitaient cette localité.

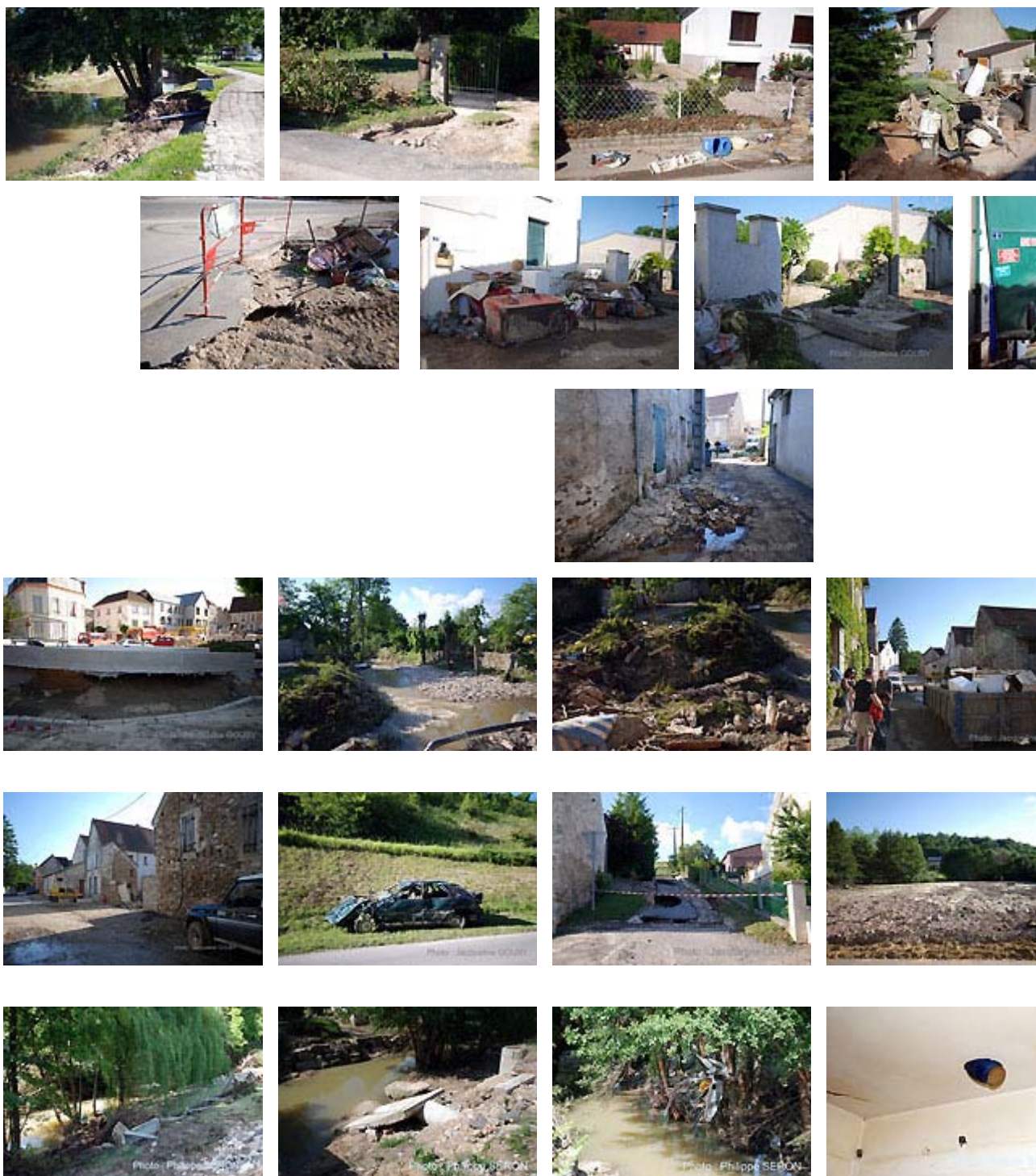
J'ai effectivement donné des instructions aux services, madame la députée, pour que, en liaison avec les maires qui doivent faire les déclarations, la procédure de catastrophe

naturelle puisse être enclenchée le plus rapidement possible. Je souhaite que les dossiers puissent être examinés dès la commission du 23 juillet.

De plus, le fonds de solidarité des communes victimes de catastrophes naturelles pourra éventuellement être sollicité au vu des résultats des expertises en cours. (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

INONDATIONS APRES L'ORAGE DU 14 JUIN

APRES L' INONDATIONS À CHEZY SUR MARNE ET LE MONCET





INONDATIONS APRES L'ORAGE DU 14 JUN À CHARLY SUR MARNE
INONDATIONS À CHARLY SUR MARNE *Images se passant de commentaires*



INONDATIONS À ROMENY





INONDATIONS À SAULCHERY



A lire : [un document de Jean-François FABY de l'Office International de l'Eau](#) (pdf)

COMPETITION REGIONALE D'ARC À CHARLY SUR MARNE 6- 7 JUIN

2009



Samedi 6 et dimanche 7 juin, la Cie d'Arc de Charly accueillait la finale des Divisions Régionales de Picardie. Une compétition qui demandait en amont une sérieuse organisation.

Les archers carlésiens, aidé par les bénévoles, ont quadrillé le terrain, installé les cibles, préparé les tentes qui abriteraient le matériel informatique, la buvette et la restauration.



Le samedi après-midi était réservé aux jeunes et aux débutants.

25 équipes en compétition.

Jeunes : Moreuil, Jaux, Seringes et Nesles

Promo : Bresles, Plailly, Chézy en orchois



Le dimanche, 30 équipes se sont retrouvées, au total 104 tireurs.

En 3 niveaux :

- Division Régionale **promo** ;
- Division Régionale **2** ;
- Division Régionale **Excellence** (tir des 3 étapes à 70 m)

Le classement du dimanche :

Les femmes :

- une seule équipe par catégorie, donc toutes premières !

Les hommes :



- 1) Compiègne
- 2) Nanteuil le Haudouin
- 3) Charly

3ème au classement final de la DRE, les archers de Charly sont qualifiés pour participer à la FINALE NATIONALE de DRE à Briennon sur Armançon, près d'Auxerre, en septembre 2009.

Bravo à Didier Prud'homme, Franck Boucher, Ludovic Mûch et Thierry Duval, sans oublier "LE COACH" Rémy Didelot. Madame Lan Despeyroux, organisatrice, présidente de la compagnie locale a remercié toutes les personnes qui ont œuvré pour que ces deux jours se passent dans de très bonnes conditions, sans oublier les élus qui sont passés régulièrement durant le déroulement des épreuves et ont remis les coupes aux qualifiés.

« Grâce à une équipe dynamique et fort motivée, les archers et les bénévoles, avec l'aide des associations utilisatrices du stade Garnier (footballeurs et boulistes) et de la commune, et malgré le temps chagrin, ce fut un grand week-end. » dit Madame Despeyroux.

Texte et photos : Nicole JOBE

SOIREE CABARET À CHARLY SUR MARNE 6 JUIN 2009



La salle de l'Amicale de Charly sur Marne avait l'aspect d'un cabaret, ce samedi 6 juin.

Dès 20 heures les spectateurs prenaient place autour d'une table. Jacques Herdhuin, président de l'association qui proposait cette

animation prit la parole pour saluer les spectateurs.

Georges Fourré, Conseiller Général, dit avoir eu connaissance de la qualité de ce groupe et fit en sorte qu'il se produise à Charly.

Les musiciens et le chanteur du groupe « Les petits papiers » ont enchanté les auditeurs par la variété de leur répertoire. Dès les premières notes, les auteurs Brassens, Montand, Nougaro, Dutronc, Gainsbourg ou Boby Lapointe étaient reconnus. Les textes étaient dans toutes les mémoires tant ils ont bercé la jeunesse de la plupart des personnes présentes.

Ambiance sympathique, le chanteur plaisantait avec le public, au détriment du tubiste qui ne se gênait pas pour répondre. Pour avoir 3 minutes, à défaut d'une « heure de gloire », celui-ci récita un poème afin de goûter à son tour le bruit sympathique des applaudissements ! Bien entendu l'assistance se prêtait au jeu. Caroline, l'accordéoniste, fit sourire le public avec une chanson coquine. Le batteur, sérieux, s'amusait des facéties de ses amis. Lorsque la dernière chanson fut annoncée, c'est un oh ! qui répondit. Pas dupe, le public en attendait d'autres, il fut satisfait, la



soirée se prolongeait.

Ces deux heures de spectacle ont ravi les amateurs de chanson française. Georges Fourré avait fait un bon choix. Les musiciens quittèrent la salle, les spectateurs, discutaient entre eux, peu pressés de se séparer. Une belle soirée.

Texte et photos : Nicole JOBE

DES JARDINEIRS EN HERBE À CHARLY SUR MARNE JUIN 2009



Les employés municipaux, chargés du fleurissement de la commune attendaient les enfants pour l'implantation d'un massif au lotissement de Notre-Dame de Bons-Secours.



Cette opération était programmée en partenariat avec LOGIVAM qui gère les logements locatifs. Sa représentante remercia les jeunes jardiniers, garçons et filles, qui avaient répondu à cette proposition ainsi que les élus présents, le maire Claude Langrené, Pierre Christophe et Jean-Louis Doinel adjoints, Nicole Jobe chargée de la communication.



C'est dans un terreau bien aéré, sous les conseils de M.M...Jean-François Caplier et Christian Lebrun que les enfants plantaient bégonias, tabacs, œillets d'Inde, sauges bleues et rouges. Un vrai travail d'artiste, surtout pas de symétries, chacun choisissait une plante et la posait à l'emplacement de son choix.

Travailler la terre avec ses mains, un vrai régal ! D'ailleurs messieurs Claude Langrené et Jean-Louis Doinel ne résistèrent pas au plaisir d'aider les enfants.

Cette activité terminée le massif était bien garni. L'arrosage sera assuré par quelques volontaires. Pour clore cette besogne, dégustation d'un gâteau au chocolat.

Texte et photos : Nicole JOBE